

REPUBLIQUE FRANCAISE MAIRIE DE SOMBACOUR

Compte rendu de la séance Conseil municipal de Sombacour du 4 juillet 2019

Membres présents :

Mesdames BLONDEAU Fabienne, BISTON Jocelyne, LECHINE Marie Jeanne, ROGNON Marguerite, JEANNIN Maryse, SCALABRINO Maryline.
Messieurs BOUVERET Xavier, KALLAL Ahmed, Louis SIEVERT, Alban FAIVRE, Frédéric TOUBIN, Stéphane CERF, Fabrice VILLAME.

Membres excusés : .

Secrétaire de séance : Mr VILLAME Fabrice.

La séance se déroule sous la Présidence de Mme Jeannin Maryse, Maire de la commune.

Début de séance à 20h00.

Ajouts à l'ordre du jour :

- CDD pour le recrutement d'un scieur ;
- Carrière : autorisation de défrichement.

1 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 7 JUIN 2019

Le Conseil municipal valide le compte-rendu à l'unanimité.

2 – RECRUTEMENT : CDD POUR LE SCIAGE

Suite aux demandes des usagers pour le sciage de bois, le Conseil Municipal décide qu'un emploi de scieur saisonnier sera créé pour les mois de juillet, août et septembre 2019 au taux horaire de 20 € bruts. Décision prise à l'unanimité.

3 – CARRIERE : AUTORISATION DE DEFRICHEMENT

Madame le Maire indique que la Société des Carrières de l'Est demande une autorisation de défrichement sur le territoire communal de Sombacour. Les parcelles suivantes sont concernées :

- Parcelle n°8 section ZB « En Epine » sur une superficie de 56a 92 ca ;
- Parcelle n°9 section ZC « A Connechaux » sur une superficie de 1ha 15a 33ca.

Autorisation accordée à l'unanimité.

4 – INTEGRATION DES FRAIS D'ETUDES

Les études liées aux travaux des anciennes écoles doivent être intégrées, puisque les travaux sont terminés. Elles seront donc intégrées au compte d'imputation définitive. Accord à l'unanimité.

5 – DEMANDE D'ACHAT DE TERRAIN

Monsieur Marc Martin, rue de la Poste, propose à la commune d'acquérir la parcelle n°155 proche de son habitation, comme terrain d'aisance (potager et éventuellement garage).

Le Conseil municipal décide de lui proposer la location de ce terrain mais refuse la vente. Il aura la possibilité d'installer un abri démontable d'une surface maximale de 5m².

Accord à l'unanimité.

6 – REFUS DU DROIT DE PREEMPTION DU PREFET

Le droit de préemption ne peut s'étendre à toute la surface de la carte communale. Par conséquent, la délibération prise lors du dernier conseil municipal sera retirée. Une commission pourra se réunir dans le courant de l'automne pour définir certaines zones qui pourraient être concernées par ce droit de préemption, ainsi que les motifs dans l'intérêt d'utilité publique.

Arrivée de Xavier Bouveret.

7 – CASERNE DES POMPIERS : ACHAT DU TERRAIN

La future caserne des pompiers sera construite sur un terrain que la commune va prochainement acheter. Il convient de fixer le prix de vente.

Le terrain fera approximativement 30 ares et sera acheté à Mr et Mme Bouveret Gérard, sachant que cet achat devrait se faire sur 2021 et restera à charge que pour Sombacour et sera donné à l'euro symbolique au SDIS.

Après discussion, le prix du mètre carré est fixé à 15 € soit au total environ 45 000 € pour l'ensemble.

Accord du Conseil municipal à 12 voix pour et une abstention.

8 – BAIL SAFER ET MISE A DISPOSITION

Madame le Maire explique que des modifications sont à prévoir pour les locations de terrains communaux dans le cadre de certains baux ruraux et les conventions de mise à disposition concédées à la safer.

Une Convention de mise à disposition « au bechamp » parcelle ZA 7 arrive à échéance au 31 décembre 2019. Cette convention avait été établie dans le but de créer une réserve foncière pour préparer la future extension de la carrière.

Cette extension nécessitera lors de sa réalisation, de réduire les surfaces louées par bail à M. MOUCHET Pierre-Marie.

En parallèle M. Mathieu MOUCHET prépare son installation en 2020, au sein d'un GAEC à créer avec son père.

Il sollicite la location de la parcelle du Béchamp dont la CMD vient à échéance fin 2019 pour conforter la surface du futur Gaec.

Dans ces circonstances le moment semble venu, d'utiliser la réserve foncière communale pour libérer les surfaces qui seront nécessaires à l'extension de la carrière.

Aussi, Mme Le MAIRE propose :

- 1) Que la parcelle ZA 7 Partie au « béchamp » puisse être louée à M. MOUCHET Mathieu par bail rural à compter du jour de son installation ;
- 2) Que en contrepartie M. MOUCHET Pierre Marie renonce, à cette même date, à son bail rural portant sur une surface de 2 ha environ dans la parcelle ZB 5 partie (surface située sur les emprises futures de la carrière) ;
- 3) Que cette même surface puisse faire l'objet d'une convention de mise à disposition à la safer, pour être exploitée précairement par M. MOUCHET Mathieu à partir du 1^{er} Janvier 2020 jusqu'à intégration dans le périmètre de la carrière.

L'exposé de Mme le MAIRE entendu, le conseil municipal valide cette proposition à l'unanimité et lui donne mandat pour :

- demander son concours à la safer ;
- signer un mandat d'intermédiation locative portant sur la parcelle ZA 7 partie (actuellement en CMD), afin de permettre à la SAFER de mettre en œuvre un appel à candidature et prendre une décision d'attribution en comité technique avant fin 2020.
- signer une nouvelle convention de mise à disposition portant sur la parcelle ZB 5 partie à libérer par M. MOUCHET Pierre-Marie, si son fils est retenu attributaire par le comité technique SAFER dans le cadre du mandat d'intermédiation locative précité.
- signer un avenant au bail avec M. MOUCHET Pierre-Marie pour acter la réduction des surfaces qui lui seraient alors louées dans ZB 5.

9 – APPARTEMENT DE LA POSTE

Madame Gina Scalabrino a fait part au conseil de son préavis de départ. Le logement sera reloué à compter du 31 août à Monsieur Christopher Bielle pour un montant de 420 € mensuels. Accord à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

1 – L'ancienne cabine téléphonique de l'agence postale sera installée sous l'abri bus vers le bâtiment de la Poste, afin de l'utiliser comme « boîte à livres ».

2 – Choix du lieu du scrutin pour les municipales 2020 : les élections auront lieu à la salle des fêtes.

3 – Ronde de l'Espoir : de passage dans la commune le 15 septembre prochain, une collation leur sera servie.

4 – Demande de subvention du Président de la chasse : un dossier de demande sera transmis à l'association.

5 – Travaux aux salles associatives : total prévu de 336 416 € pour un réalisé de 328 495 € soit une économie de 7 920 € HT.

6 – Une lettre anonyme a été reçue concernant un abri qui aurait été fait sans autorisation rue du Brillet. Or, il s'agit d'une construction refaite à l'identique, ce qui ne nécessitait aucune déclaration de travaux.

7 – Passage à Sombacour d'une randonnée cyclosportive « la Courbet » le 18 août prochain, organisée par le Vélo club d'Ornans.

8 – La commission bois se réunira le 17 juillet pour l'ouverture des plis pour les travaux 2019.

Un courrier a été envoyé à l'ONF pour un problème constaté sur une parcelle, les travaux n'ayant pas été faits en totalité pour la somme allouée. Ils seront terminés en 2019 sans surcoût, les travaux ayant été sous-estimés.

9 – Commission sécurité : la commission s'est réunie pour étudier les différents points pouvant être améliorés sur l'ensemble de la commune. Concernant le carrefour au centre du village, le giratoire n'est pas envisageable car il n'y aurait aucune prise en charge par le département. Le plus avantageux est donc de réaliser une plateforme ralentisseur sur les 4 routes. Une subvention sera peut-être obtenue à hauteur de 25 %. Une estimation du coût va être demandée.

Des coussins berlinois avec signalisation seront installés rue de Miville et rue du Stade en août prochain.

Des plots blanc et rouge seront prêtés par le STA de Pontarlier pour des essais de contournement, et installés rue des Clarines, avec effet de casser la vitesse ainsi que pour la rue des Creux, mais c'est assez compliqué, du fait que de nombreux poids lourds et engins agricoles empruntent cet axe.

10 – PEDT, réunion du 18 juin.

Effectifs à la rentrée 2019 : 265 enfants.

Maternelle : deux classes de 28 enfants et une classe de 27.

Concernant les nouveaux rythmes scolaires, les enseignantes ont trouvé les enfants plus apaisés, c'est avantageux pour les petits.

Périscolaire : 200 enfants inscrits, jusqu'à 80 enfants le midi. L'accueil du matin est stable, baisse sur l'accueil du soir (20 enfants). 30 inscrits le mercredi mais en baisse surtout l'après-midi (6 enfants). 2 mini séjours sont prévus pour cet été.

Club ados : séjour avec 21 jeunes à St Jean de Maurienne axé sur la nature. Le projet a été financé par diverses actions (avec la boulangerie 550 €, une tombola 800 € et le projet présenté à la CAF 2 000 €).

Les ados effectueront des petits travaux dans la commune à l'automne.

11 – Maison de santé de Goux-les-Usiers : réunion en présence de l'architecte. Le projet compte 6 mois de retard. Le projet initial a été présenté ainsi que l'extension prévue avec les infirmières, la salle d'urgence, la salle de détente en présence des élus des 3 villages.

Le permis sera déposé à l'automne. Les travaux débiteront fin 2019 début 2020.

12 – PLUI : le Cabinet retenu a été présenté à la CCA 800.

La séance est levée à 22h40.